



AÉSIO Santé Entreprises

Une offre complète répondant aux spécificités de votre entreprise et aux besoins de vos salariés quel que soit votre secteur d'activité.





Avec AÉSIO Santé Entreprises, construisons ensemble la mutuelle pour vos salariés

Décidez d'une autre voie pour vos salariés, celle du partage

La santé est plus que jamais au cœur de nos priorités. Pour vous aider à prendre soin de vos salariés au quotidien, AÉSIO mutuelle a créé pour vous **AÉSIO Santé Entreprises**.

95%⁽¹⁾

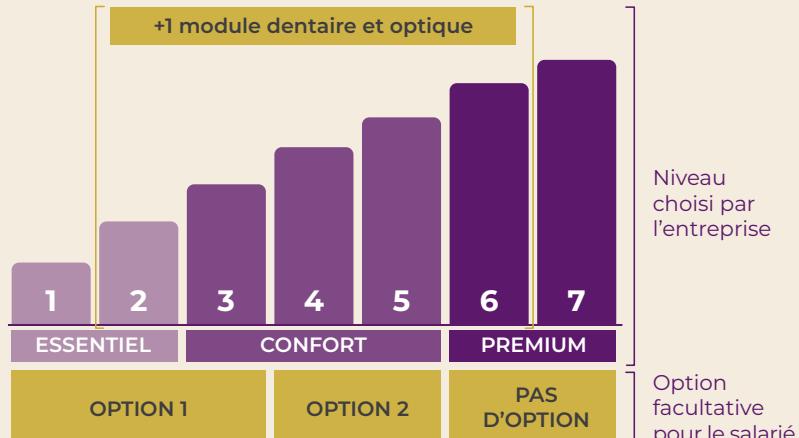
des entreprises adhérentes à l'offre ASE déclarent avoir souscrit à un contrat adapté à leurs besoins.

La complémentaire santé simple et adaptée

7 niveaux de protection vous sont proposés, allant d'une couverture minimale à une couverture haut de gamme.

Les niveaux 2 à 6 peuvent être renforcés par un module dentaire et optique, pour une offre toujours plus adaptée.

En fonction de votre choix, vos salariés peuvent, s'ils le souhaitent, **ajouter une option⁽²⁾** pour améliorer leurs remboursements sur les principaux postes de soin, et/ou étendre leur garantie à leurs ayants droit.



- Une offre en adéquation avec les dernières évolutions réglementaires, conforme au contrat responsable et intégrant le dispositif **100 % Santé**.
- Des avantages fiscaux notamment liés au contrat responsable : les cotisations versées par votre entreprise sont déductibles du bénéfice imposable et exonérées de charges sociales.

- Des prestations bien être⁽³⁾ enrichies grâce à des forfaits :
 - Pharmacie non remboursée par l'Assurance maladie obligatoire.
 - Médecines complémentaires.
 - Équipement spécifique asthme, allergies et aides respiratoires.
 - Mieux vivre les pathologies lourdes.

AÉSIO Santé Entreprises, c'est aussi de nombreux services adaptés à votre entreprise et à vos salariés

Assistance santé

Bénéficiez d'un soutien à tout moment grâce à *Assistance santé* et offrez à vos salariés une aide 24h/24 & 7j/7⁽⁴⁾



En cas d'aléa de santé (hospitalisation, chirurgie ambulatoire, immobilisation...) : aide à domicile, prestations de bien-être, garde des enfants, garde des personnes dépendantes...



Gestion de crise sur site : intervention d'un psychologue sur site en cas d'agression ou de suicide d'un salarié, d'accident du travail ou pour tout événement traumatisant survenu sur le lieu de travail.



En cas de déplacement à plus de 50 km du domicile : conseils médicaux, rapatriement médical, venue d'un proche au chevet...



Accompagnement d'un salarié aidant et de l'aidé : bilan social par un travailleur social, prévention de l'épuisement de l'aidant, accompagnement psychologique.



Simplifiez-vous la vie en utilisant vos services inclus, comme :



L'espace entreprise

Pour gagner en autonomie, en efficacité et simplifier votre quotidien, **un espace sécurisé et disponible 24h/24** : accédez à vos documents et contrats, suivez vos demandes, gérez vos assurés et leurs ayants droit... le tout en quelques clics !



Le réseau d'agences de proximité

Pour garder le lien, profitez de notre réseau d'agences **partout en France** qui combine service, qualité et contact humain avec des équipes expertes et disponibles.

Retrouvez l'agence la plus proche : agences.aesio.fr



Le réseau de soins

Des **prestations de qualité à tarif maîtrisé** chez les professionnels de santé partenaires (opticiens, dentistes, audioprothésistes...) **partout en France**.



La consultation médicale à distance

Un service de consultation médicale à distance⁽⁵⁾ 24h/24 et 7j/7, pour accéder à des **médecins** inscrits au Conseil national de l'ordre des médecins, par écrit, téléphone ou vidéo en toute confidentialité⁽⁶⁾.



Le deuxième avis médical

Un service de deuxième avis⁽⁷⁾ médical pour obtenir, rapidement, un nouvel avis d'un **médecin spécialisé** dans votre pathologie en toute confidentialité⁽⁶⁾.



Retrouvez l'ensemble de nos services et avantages sur notre site : aesio.fr/avantages

prévaésio

Un service de prévention composé de 3 niveaux complémentaires et indépendants :

Une participation financière est demandée à l'entreprise adhérente

NIVEAU

1

En inclusion dans votre contrat

Accédez à notre communauté des référents prévention depuis votre espace entreprise. Bénéficiez d'un ensemble de ressources en santé au travail dédiées aux TPE : veille réglementaire, outils pédagogiques, webinaires, ateliers d'échanges avec des professionnels...

NIVEAU

2

Des ateliers clé en main

Pour initier une démarche de prévention sur une ou plusieurs thématiques ciblées autour des risques professionnels : troubles musculo-squelettiques, gestes qui sauvent, gestion du stress...

NIVEAU

3

Un accompagnement sur-mesure

Construit du diagnostic à l'évaluation, grâce à une étude personnalisée réalisée par un chargé de prévention, de vos besoins et des risques spécifiques identifiés au sein de votre entreprise.

Une protection sociale complète



L'offre Prévoyance Entreprises permet de prémunir vos salariés contre les aléas de la vie.

Elle vient renforcer la protection de vos salariés tout en vous faisant bénéficier des avantages fiscaux et sociaux accordés par la réglementation.

Entièrement modulable, cette offre permet de concilier les besoins de l'entreprise avec ceux des salariés au travers :

- D'une garantie de base en cas de décès et de garanties optionnelles complémentaires.
- De couvertures optionnelles en cas d'incapacité temporaire de travail ou d'invalidité permanente.
- Des services d'assistance dédiés et innovants venant compléter cette offre pour l'entreprise et les salariés.



Les dispositifs de **Plan d'Épargne Entreprise** (PEE) ou **Plan d'Épargne Retraite** (PERO, PERCOL) vous permettent d'accompagner vos salariés pour financer leur retraite ou leurs projets personnels.

Vous améliorez ainsi la politique sociale et l'attractivité de votre entreprise.



Vous exercez une activité indépendante ou libérale ?

Nous vous proposons une gamme spécialement conçue pour les professionnels indépendants, qui protège au mieux votre santé et celle de vos proches, en bénéficiant des avantages fiscaux⁽⁸⁾ de la loi Madelin. Votre conseiller reste à votre écoute pour toute demande personnalisée.

Mettre en place une complémentaire santé collective est l'assurance pour vos salariés de se soigner à moindre frais, et pour vous, un moyen de les motiver.

Un conseiller expert vous facilite la mise en place de votre régime de complémentaire santé.

**Tout au long de votre contrat,
AÉSIO mutuelle vous assure
un suivi permanent et des conseils
personnalisés.**

**Pour plus de renseignements,
contactez-nous :**

Sur notre site :
aesio.fr

Par téléphone :
09 69 39 70 39
(appel non surtaxé)

(1) Résultat du test de post-commercialisation de l'offre Aésio Santé Entreprises, mené par l'organisme Audirep en février/mars 2025, 194 entreprises adhérentes sondées.
(2) Hors niveaux 6 et 7. (3) En fonction du niveau souscrit. (4) Dans les conditions et limites prévues à la Notice d'information Assistance. Les garanties d'assistance sont assurées par IMA ASSURANCES, société anonyme au capital de 157 000 000 euros, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481.511.632. (5) MédecinDirect n'est pas un service d'urgence. En cas de doute ou d'urgence, veuillez contacter votre médecin traitant ou le 112. (6) Les données de santé personnelles sont protégées et confidentielles, dans le respect de la déontologie médicale, du RGPD ainsi que des référentiels de la CNIL et de l'Agence du numérique en santé. (7) La plateforme web www.deuxiemeavis.fr est éditée par la société CARIANS, située 29 rue du Faubourg Saint Jacques, 75014 Paris, Société par Actions simplifiée au capital social de 109 230 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 803 657 717. (8) Détails et conditions auprès de votre conseiller expert. Multi PER Entreprise est assuré par Mutavie et distribué par AÉSIO mutuelle.

MUTAVIE SE – Société européenne à Directoire et Conseil de surveillance. Entreprise régie par le Code des assurances. Capital : 46 200 000 €. RCS B 315 652 263. Siège social : 9 rue des Iris – CS 50000 - Bessines - 79088 Niort cedex 9.

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 173 rue de Bercy 75012 Paris. ©AdobeStock ©GettyImages. Document non contractuel à caractère promotionnel. Imprimé par l'entreprise adaptée : HANDIPRINT, 260 rue des Noisetiers, Tourlaville, 50110 CHERBOURG EN COTENTIN. Ne pas jeter sur la voie publique. 25-001-091